



Fondation Supélec

Développons les esprits
qui développeront le futur



- La Fondation Supélec est sous égide de la Fondation de France. Les dons sont encaissés par la Fondation de France qui émet les reçus fiscaux et place la trésorerie disponible. La comptabilité est également tenue par la Fondation de France qui établit les comptes annuels.
- Les comptes 2008 ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Fondation de France et par le Commissaire aux Comptes le 24 juin 2009.
- Les comptes sont disponibles sur simple demande.
- Les chiffres ci-après reprennent les grands agrégats.
Le budget de fonctionnement de l'année correspond aux produits financiers de l'année N-1. Les dons, sauf indication contraire, sont affectés en capital (Dotation) et placés pour produire des intérêts.

Bilan 2008



- ▶ **Dotation** au 31/12/2008 : **13,325 M€**

- ▶ **Collecte** de l'année 2008 : **1,084 M€**
 - ▶ Entreprises et Associations : 0,724 M€
 - ▶ Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi: 0,152 M€
 - ▶ Diplômés (dont ISF) : 0,208 M€

- ▶ **Budget 2008** (revenus de N-1) : **521 K€**

Les revenus de 2008 sont issus du placement de la Dotation en 2007 avec un taux de 3,17% pour 371 K€ et du don en flux de CESAL pour 150 K€

Bilan 2008



- ▶ **Dépenses : 424 K€**
- ▶ affectation en **réserves : 22 k€**
- ▶ solde **flux** disponible : **75 k€**
- ▶ **Actions financées :**
 - ▶ 8 allocations de recherche : 271 K€ dont la Bourse Jean-Luc Lagardère
 - ▶ Frais de campagne : 75 K€ (avec le don de CESAL)
 - ▶ Salaires et charges (collecte de fonds) : 16 k€
 - ▶ Frais Fondation de France : 39 k€
 - ▶ Post-doctorants Gretschi : 12 k€
 - ▶ Site web : 6 k€
 - ▶ Communication : 5 K€